



Plan marketing

L'ACTIVITÉ FREDERIC M

■ La vente directe de produits FREDERIC M : une activité performante et sûre !

Ouverte à tous et jalonnée de formations régulières qui vous permettent de mieux vendre, mieux parrainer ou encore mieux manager votre groupe. **Sûre**, car vous n'avez pas besoin de faire d'importants investissements pour démarrer l'activité. **Rapide**, car si vous commencez aujourd'hui, vous récolterez les fruits de votre travail dès demain. **Légale**, car la société est un membre historique de la Fédération de la Vente Directe et l'activité s'exerce avec le statut de VDI (article art L 135 - 1 du Code du commerce).

■ Des sources de revenus multiples

FREDERIC M vous propose différentes sources de revenus pour que vous puissiez gagner de l'argent à toutes les étapes de votre développement et quels que soient les objectifs que vous vous fixez.

Ma marge commerciale :

Elle est de 30% au tarif général. Elle peut être de 40% lorsque je bénéficie du tarif exécutif*. Voir explication ci-dessous.

Ma Remise Supplémentaire :

Elle est déterminée par le total des VA que je réalise avec mon groupe. Elle varie entre 0 et 25% de mes BR personnelles du mois. Elle est versée directement par FREDERIC M.

Mes Commissions :

Elles dépendent des qualifications qu'atteignent les personnes que je parraine. Elles varient par différentiel entre 0 et 25% des BR des membres de mon groupe.

Mes Commissions Supplémentaires :

Elles varient entre 0 et 6%. Elles s'appliquent sur la BR de mes groupes détachés (un distributeur se détache quand il a une qualification supérieure ou égale à Groupe Manager). Je peux percevoir des commissions sur une infinité de générations.

■ Les particularités du plan marketing de FREDERIC M

Le calcul de votre rémunération se fait selon le "Plan Marketing" de FREDERIC M que vous retrouverez à la fin de ce document.

■ Comprendre le tarif

Si vous avez feuilleté le tarif distributeurs, joint à votre pack de démarrage, vous aurez remarqué qu'il diffère dans sa forme d'un tarif "traditionnel". En effet, à chaque produit FREDERIC M que vous commandez, sont associées plusieurs valeurs :

Réf.	Désignation	PVP* (€)	Tarif Général	Tarif Exécutif	Point VA	BR
Cosmétiques						
OCE20	CRÈME ANTI-ÂGE AUX LIPOSOMES DE CAVIAR	26,40	20,31	18,86	13,51	14,93
OCE21	SÉRUM DE NUIT AUX LIPOSOMES DE CAVIAR	27,00	20,77	19,29	13,82	15,27

PVP : Prix de vente public conseillé, c'est-à-dire le prix auquel vous vendrez le produit à vos clients.

***Tarif général ou Exécutif** : le tarif auquel vous payez le produit à FREDERIC M : si vous avez commandé dans le mois pour une valeur supérieure à 250 "points VA", vous bénéficiez du tarif Exécutif (40% de marge commerciale), sinon vous bénéficiez du tarif Général (30% de marge commerciale) pour le mois en cours.

Points VA : C'est notre unité de mesure internationale. À chaque produit est associé un certain nombre de points de Volume d'Affaire (VA). C'est en cumulant ces points mensuellement que vous pourrez bénéficier de meilleures remises et de meilleures commissions.

BR ("Base Remisable") : C'est sur cette valeur que vos commissions sont calculées.



Exemple : J'achète le produit référencé "OCE20", la crème anti-âge aux Liposomes de caviar. N'ayant pas réalisé 250 VA dans le mois, je bénéficie du tarif "Général" : je paye donc cette crème 20,31 €. Le PVP conseillé est de 26,40 € : c'est le prix auquel je vendrai ce produit à mes clients. En achetant cette crème, je comptabilise 13,51 points V.A et 14,93 BR.

Au fur et à mesure de vos achats dans le mois, vos points VA et BR se cumulent. À la fin du mois, selon votre total de points VA et BR, vous recevrez des commissions et remises supplémentaires et vous accéderez à une qualification de vendeur supérieure.

L'ACTIVITÉ FREDERIC M

■ Le plan de carrière FREDERIC M : le début d'une nouvelle aventure !

Au démarrage de votre activité, vous avez le choix entre être un simple consommateur ou exercer également une activité de vente à domicile.

Vous souhaitez uniquement consommer ?

Alors vous êtes un client partenaire, vous bénéficiez de tarifs avantageux sur les produits FREDERIC M pour votre consommation personnelle et celle de votre entourage. Dans ce cas vous bénéficiez de points cadeaux utilisables lors de vos prochaines commandes.

Vous décidez de vous lancer également dans l'activité FREDERIC M, distribuer nos produits, parrainer de nouveaux distributeurs et animer un réseau ?

Vous avez alors le choix entre exercer cette activité avec un statut de Vendeur à Domicile Indépendant (VDI, France uniquement), ou un statut d'indépendant : commerçant inscrit au Registre du Commerce (ou société).

Attention : quelle que soit la forme sous laquelle l'activité s'exercera, l'agrément ne pourra être signé

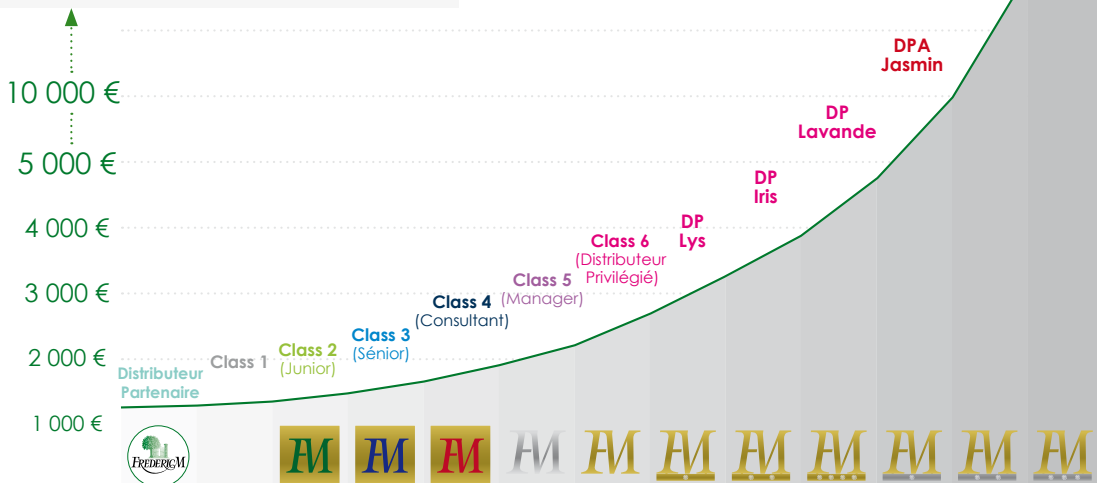
que par une personne physique, jamais une société.

Pour le statut VDI, vous êtes considéré comme assimilé salarié au regard de la sécurité sociale. FREDERIC M prendra en charge les démarches administratives nécessaires. Vos commissions seront calculées sur les bases de la grille suivante :

POINTS ACQUIS SUR LE MOIS	VALEUR DU POINT STATUT VDI
- de 200	1 point = 1 Euro
de 200 à 399,99	1 point = 0,95 Euro
de 400 à 599,99	1 point = 0,9 Euro
de 600 à 899,99	1 point = 0,85 Euro
de 900 à 1699,99	1 point = 0,8 Euro
de 1700 à 2099,99	1 point = 0,75 Euro
de 2100 à 2799,99	1 point = 0,7 Euro
+ de 2800 points	1 point = 0,67 Euro

■ Le plan de carrière FREDERIC M : un avenir tracé !

jusqu'à
50 000 €
de revenus mensuel
et au delà...



LES QUALIFICATIONS



DISTRIBUTEUR / PARTENAIRE



J'adhère à FREDERIC M par l'intermédiaire d'un distributeur FREDERIC M qui devient alors mon sponsor (ou parrain).

- Je bénéficie du tarif général (30% de marge commerciale) ou du tarif Exécutif (40% de marge commerciale).

CLASS 1

Je me qualifie, en réalisant 300 pts VA dans le mois avec mes achats et ceux des distributeurs que j'ai parrainés.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES DISTRIBUTEUR

- **3% supplémentaire de remise** en fin de mois sur mes achats.
- **3% de commission** sur les Distributeurs que j'ai parrainés.

CLASS 2 / Junior



Je me qualifie, en réalisant 600 pts VA dans le mois avec mes achats et ceux des distributeurs que j'ai parrainés.

- Je bénéficie de tous les avantages du distributeur.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES CLASS 2

- **6% supplémentaire de remise** en fin de mois sur mes achats.
- **6% de commission** sur les Distributeurs Partenaires que j'ai parrainés.
- **3% de commission** sur les Distributeurs Class 1 que j'ai parrainés.

CLASS 3 / Sénior



Je me qualifie, en réalisant 1250 pts VA dans le mois avec mes achats et ceux des distributeurs que j'ai parrainés.

- Je bénéficie de tous les avantages du distributeur.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES SENIOR

- **10% supplémentaire de remise** en fin de mois sur mes achats.
- **10% de commission** sur les Distributeurs / Partenaires que j'ai parrainés.
- **7% de commission** sur les Distributeurs Class 1 que j'ai parrainés.
- **4% de commission** sur les Distributeurs Class 2 que j'ai parrainés.

CLASS 4 / Consultant



Je me qualifie, en réalisant 2500 pts VA dans le mois avec mes achats et ceux des distributeurs que j'ai parrainés.

- Je bénéficie de tous les avantages

du distributeur.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES CONSULTANT

- **15% supplémentaire de remise** en fin de mois sur mes achats.
- **15% de commission** sur les Distributeurs / Partenaires que j'ai parrainés.
- **12% de commission** sur les Distributeurs Class 1 que j'ai parrainés.
- **9% de commission** sur les Distributeurs Class 2 que j'ai parrainés.
- **5% de commission** sur les Distributeurs Class 3 que j'ai parrainés.

CLASS 5 / Groupe Manager (GM)



Je me qualifie, en réalisant 4500 pts VA dans le mois avec mes achats et ceux des distributeurs que j'ai parrainés.

- Je bénéficie de tous les avantages du distributeur.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES GM

- **20% supplémentaire de remise** en fin de mois sur mes achats.
- **20% de commission** sur les Distributeurs / Partenaires que j'ai parrainés.
- **17% de commission** sur les Distributeurs Class 1 que j'ai parrainés.
- **14% de commission** sur les Distributeurs Class 2 que j'ai parrainés.
- **10% de commission** sur les Distributeurs Class 3 que j'ai parrainés.
- **5% de commission** sur les Distributeurs Class 4 que j'ai parrainés.

• Tout Class 5 et au delà désirant percevoir une commission d'animation doit avoir un minimum d'activité commerciale et passer obligatoirement une commande personnelle (100 pts VA) sur le mois en question. Tout Distributeur, Class 1, Class 2, Class 3, Class 4 et Distributeur doit avoir passé au moins une commande dans le mois pour percevoir ses commissions d'animation de réseau.

CLASS 6 / Distributeur Privilégié (DP)

FM Je me qualifie en réalisant 7000 VA 2 mois de suite ou la qualification Class 5 (GM) + un groupe détaché 2 mois de suite. Je signe la charte «DP».

AVANTAGES :

Je bénéficie du tarif exécutif sur mes achats.

En réalisant un minimum de 4500 VA sur le mois, je bénéficie aussi de :

- **25% supplémentaire** de remise en fin de mois sur mes achats.
- **22% de commission** sur le Distributeur Class 1.
- **19% de commission** sur le Distributeur Class 2.
- **15% de commission** sur le Distributeur Class 3.
- **10% de commission** sur le Distributeur Class 4.

DP Lys

FM CONDITIONS : Être DP et avoir détaché un groupe (GM, DP, DPA) issu de ma 1ère génération.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES DP LYS

- **Une commission LYS** de 6% sur mes groupes de 1ère génération.

VA groupe détaché	Commission
De 0 à 10 000 BR	6 %
> à 10 000 BR	3 %

Exemple :

Je suis DP Lys et j'ai un groupe qui réalise 11000 BR. Je percevrai donc 6 % sur 10 000 BR et 3 % sur 1000 BR.

DP Iris

FM CONDITIONS : Avoir détaché deux groupes (GM, DP, DPA) issus de ma 1ère génération.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES DP IRIS

- **Une commission IRIS** de 3% sur mes groupes de 2ème génération.

DP Lavande

FM CONDITIONS : Avoir détaché quatre groupes (GM, DP, DPA) issus de ma 1ère génération, de lignées différentes dont un qualifié IRIS.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES DP LAVANDE

- **Une commission LAVANDE** de 3% sur mes groupes de 3ème génération.

DPA Jasmin

FM CONDITIONS : Avoir détaché six groupes (GM, DP, DPA) issus de ma 1ère génération, de lignées différentes dont un qualifié LAVANDE et un qualifié IRIS.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES DP JASMIN

- **Une commission JASMIN** de 2% sur mes groupes de 4ème génération.

DPA Edelweiss

FM CONDITIONS : Avoir détaché neuf groupes (GM, DP, DPA) issus de ma 1ère génération, de lignées différentes dont deux qualifiés LAVANDE et un qualifié IRIS.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES DPA EDELWEISS

- **Une commission EDELWEISS** de 1% sur mes groupes de 5ème génération.

DPA Rose de mai

FM CONDITIONS : Avoir détaché douze groupes (GM, DP, DPA) issus de ma 1ère génération, de lignées différentes dont un qualifié LAVANDE, un qualifié IRIS et un JASMIN.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES DPA ROSE DE MAI

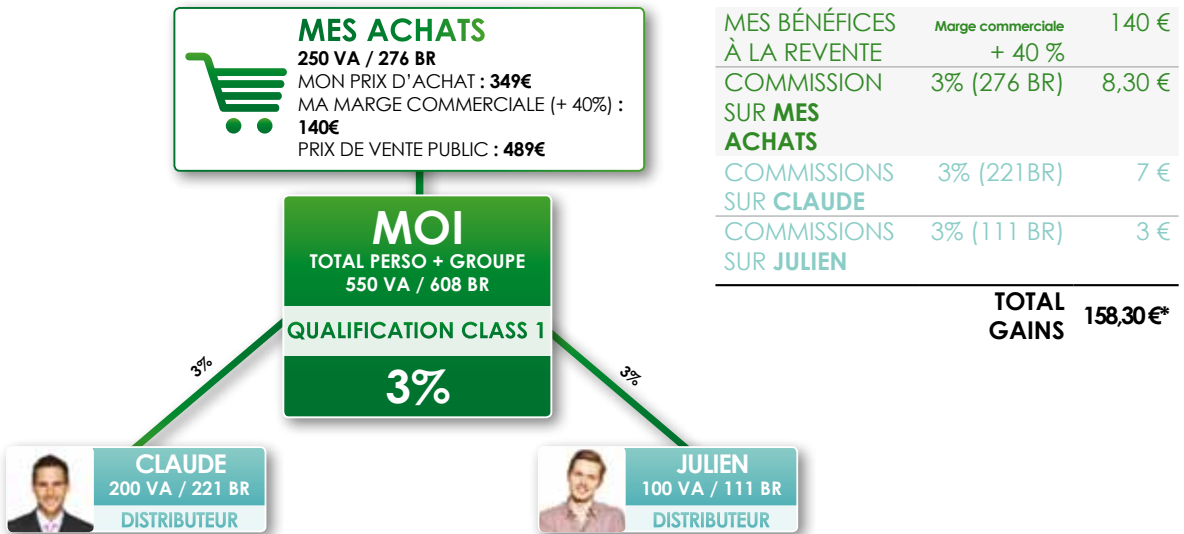
- **Une commission ROSE DE MAI** de 1% du BR annuel total de FREDERIC M divisé par douze, multiplié par le nombre de mois de qualification et pour chaque filiale ou le D.P.A a qualifié au minimum 1 D.P Lavande 1ère génération. Le tout partagé par les D.P.A Rose de Mai qualifiés.

*Les montants versés peuvent dépendre du statut que vous avez choisi ; voir page 3 pour le détail des conditions.

- Pour atteindre une qualification DP ou DPA, mon groupe et chaque groupe servant à ma qualification doivent garantir 4500 VA.
- Pour percevoir la totalité de mes commissions DP ou DPA, je dois garantir 4500 BR au groupe parrain. Un minimum garanti s'applique sur les groupes n'ayant pas atteint 4500 BR.

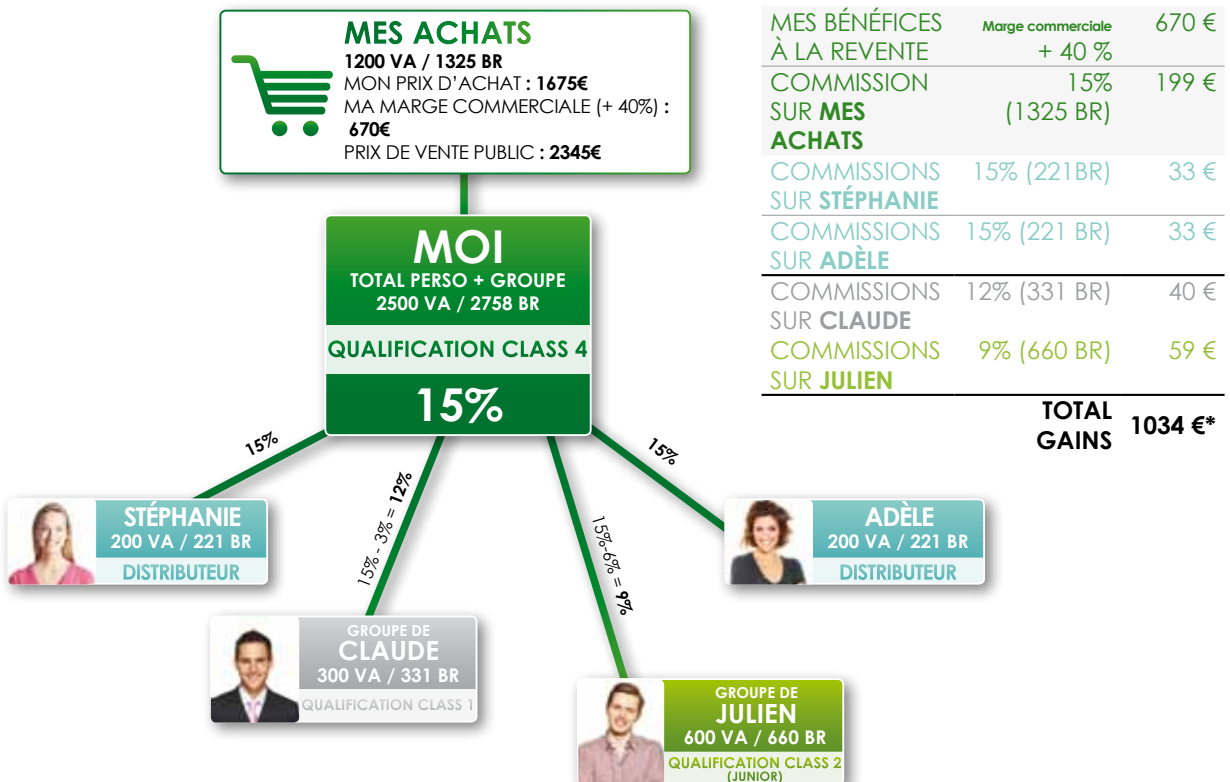
CLASS 1

(entre 300 et 600 VA dans le mois)



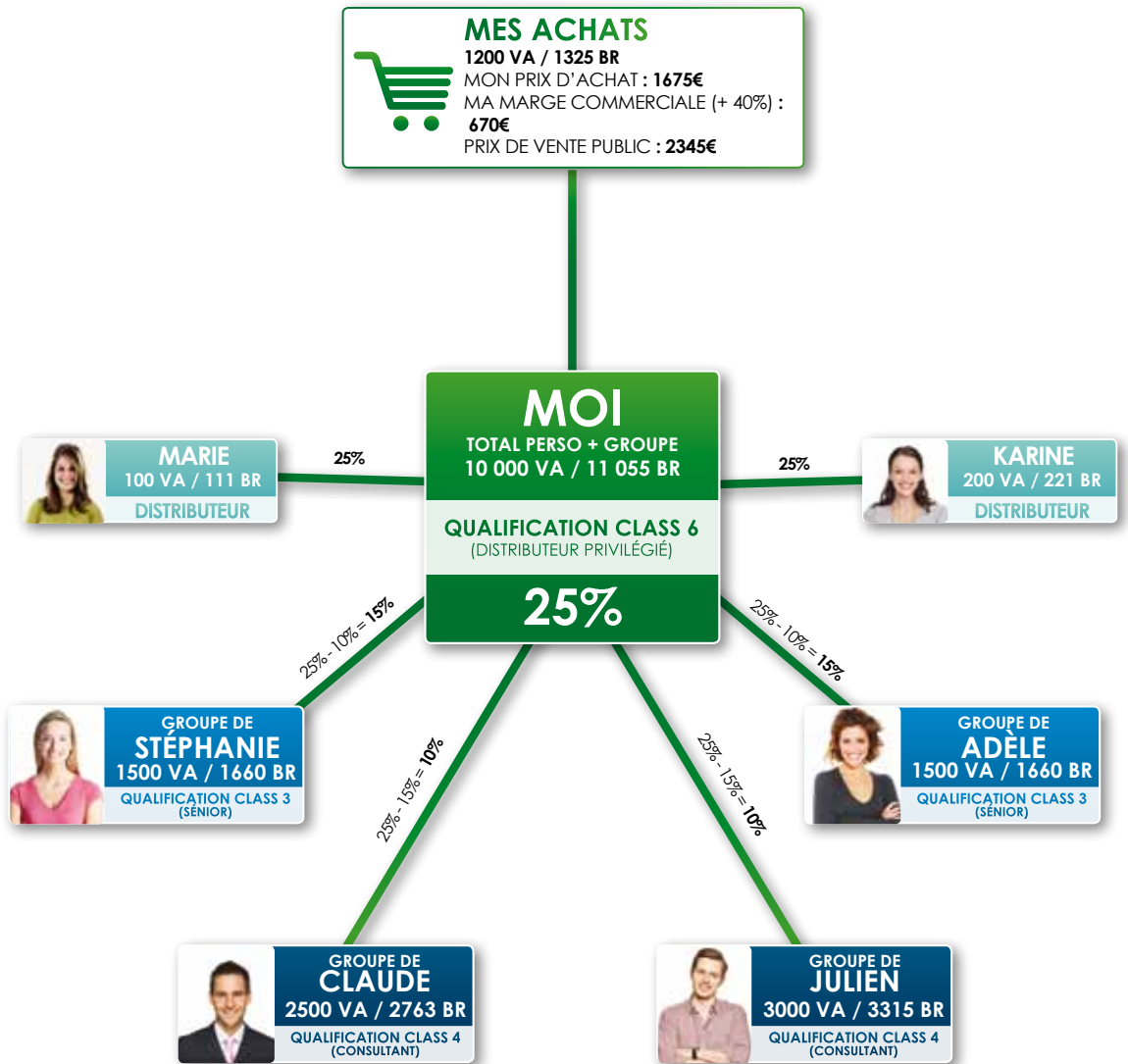
CLASS 4

(CONSULTANT - entre 2500 et 4500 VA)



CLASS 6

(DISTRIBUTEUR PRIVILÉGIÉ)



MES BÉNÉFICES À LA REVENTE	MARGE COMMERCIALE +40%	670 €
COMMISSION SUR MES ACHATS	25% (1325 BR)	331 €
COMMISSIONS SUR MARIE	25% (111 BR)	28 €
COMMISSIONS SUR KARINE	25% (221 BR)	55 €
COMMISSIONS SUR STÉPHANIE	15% (1660 BR)	249 €
COMMISSIONS SUR ADÈLE	15% (1660 BR)	249 €
COMMISSIONS SUR CLAUDE	10% (2763 BR)	276 €
COMMISSIONS SUR JULIEN	10% (3315 BR)	332 €
TOTAL GAINS		2190 €*

PLAN MARKETING

JE GAGNE

MES COMMISSIONS SUPPLÉMENTAIRES

Sans limitation de Génération

Groupe 5ème Génération

Groupe 4ème Génération

Groupe 3ème Génération

Groupe 2ème Génération

Groupe 1ère Génération

(D.ou P.) Class 4

(D.ou P.) Class 3

(D.ou P.) Class 2

(D.ou P.) Class 1

Distributeur ou Partenaire

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

30% ou 40%

Distributeur ou Partenaire		Distributeur Priviliégié		Distributeur Priviliégié Ambassadeur	
					Infini
					1%
				2%	2%
			3%	3%	3%
			3%	3%	3%
		6%**	6%**	6%**	6%**
	5%	10%	10%	10%	10%
	5%	15%	15%	15%	15%
	4%	19%	19%	19%	19%
	7%	22%	22%	22%	22%
	10%	25%	25%	25%	25%
	10%	25%	25%	25%	25%
	30% ou 40%	30% ou 40%	40%	40%	40%
	30% ou 40%	30% ou 40%	40%	40%	40%

*Remise sur mes achats :

Il existe 2 tarifs "achat" pour le distributeur :

- **le tarif GÉNÉRAL** : appliqué au distributeur dûment enregistré auprès de FREDERIC M, ce tarif génère une marge commerciale de 30%*.

- Le tarif EXÉCUTIF :

Appliqué au distributeur qui totalise + de 250 pts VA de commande en cours de mois. Il génère une marge commerciale de 40%*. Les Distributeurs Priviliégiés et Ambassadeur bénéficient du tarif EXÉCUTIF chaque mois de leur qualification.

* ces pourcentages sont donnés à titre indicatif.

2 MA QUALIFICATION

1 JE RÉALISE (MOI+MON GROUPE)

Distributeur ou Partenaire				Distributeur Priviliégié			Distributeur Priviliégié Ambassadeur					
Distributeur	Class 1	Class 2 (Junior)	Class 3 (Sénior)	Class 4 (Constant)	Class 5 (Groupe Manager)	Class 6 (Distributeur Priviliégié)	LYS	IRIS	LAVANDE	JASMIN	EDELWEISS	ROSE DE MAI
moins de 300 pts VA	+ de 300 pts VA	+ de 600 pts VA	+ de 1250 pts VA	+ de 2500 pts VA	+ de 4500 pts VA	+ de 7000 pts VA ou Class 5 + 1 groupe	Avoir 1 groupe de 1ère Génération	Avoir 2 groupes de 1ère Génération	Avoir 4 groupes de 1ère Génération dont 1 IRIS	Avoir 6 groupes de 1ère Gén. dont 1 IRIS et 1 LAVANDE	Avoir 9 groupes de 1ère Gén. dont 1 IRIS et 2 LAVANDE	Avoir 12 groupes de 1ère Gén. dont 1 IRIS, 2 LAVANDE et 1 JASMIN
<p>Sur 1 mois, je réalise avec mon groupe :</p>										<p>Durant 6 mois après ma dernière qualification, je bénéficie chaque mois de ces commissions quelque soit mon C.A. de groupe (voir conditions).</p>		
<p>Sur 2 mois consécutifs, je réalise avec mon groupe :</p>										<p>Groupes détachés</p>		

**Commission Lys :	De 0 à 10 000 VA	6 %
	> à 10 000 VA	3 %

Les montants versés peuvent dépendre du statut que vous avez choisi ; voir page 3 pour le détail des conditions.